


DURÉE
Débutant → 35 heures (5 jours)
FORMAT
Présentiel
LIEU
- Saint-Bonnet-de-Mure (69720) - Intra entreprise
NOMBRE DE PLACES MIN
4
NOMBRE DE PLACES MAX
6
METHODES PEDAGOGIQUES
Pédagogie participative 20% de théorie 80% de pratique
MODALITES D'EVALUATION
Mise en situation pratique sur une plateforme pédagogique dédiée à l'activité
LES + DE LA FORMATION
Groupe à taille humaine 100 ml de rail Plateforme d'évolution des engins de 10.000 m ² Possibilité d'organisation adaptée en intra-entreprise Possibilité de passer Test AIPR
TAUX DE RÉUSSITE
95 %
FORMATEUR
Formateur expérimenté
VALIDATION
Délivrance du CACES® pour la ou les catégorie(s) passée(s)
TARIF INTER
3000 € HT le CACES® Nous consulter pour engin supplémentaire
TARIF INTRA
Nous consulter
ACCESSIBILITE

CONTACT
Théodore FIGAROL IFBTP Rhône-Alpes 3 place du païsy 69570 Dardilly Tél : 04 72 52 07 22 Accueil-cfc@ifbtpra.com www.ifbtpra.com

CERTIFICAT D'APTITUDE À LA CONDUITE EN SECURITE ENGINS DE CHANTIER - CACES® R482 : Catégorie B3

⇒ Engins à déplacements séquentiels – Rail route
Pelle hydraulique rail-route > 6 tonnes



[Lien vers le CPF : Cliquez ici](#)

Objectifs

- Être capable de manœuvrer et circuler avec un engin
- Effectuer l'entretien et la maintenance de premier niveau
- Maîtriser les règles de l'art des techniques de l'engin
- Permettre la délivrance d'une autorisation de conduite

Prérequis & modalités d'inscription

- Être majeur
- Aptitude médicale à la conduite d'engin à jour ou attestation de l'employeur
- Maîtrise de la langue française
- Caces R 482 B1 ou attestation sur l'honneur de maîtrise de la conduite de pelle de plus de 6 T
- Délai d'inscription : 3 semaines avant la date de formation à partir d'un bulletin d'inscription
- Envoi de la convention et convocation

Public

- Tout public

Programme

Connaissances théoriques (jour 1)

- Responsabilités et réglementation
- Technologie des engins de chantier et catégories
- Règles de circulation
- Signalisation temporaire
- Approche des réseaux
- Risques liés à l'utilisation des engins
- Vérifications d'usage des engins

Savoir-faire pratiques (jour 2 au jour 4)

- Prise de poste et vérifications
- Conduite et manœuvres
 - Circulation, stationnement, arrêt
 - Charger une unité de transport
 - Effectuer un déblai et remblai avec mise en stock
 - Réaliser une tranchée
 - Réaliser des opérations de levage
 - Effectuer en sécurité les manœuvres de montée / descente de banquette et d'enraillement/déraillement
- Fin de poste – opérations d'entretien – maintenance
- Conduite au moyen d'une télécommande (option)
- Chargement / déchargement sur porte-engin (option)

Épreuves de test théorique et pratique (jour 3)

